

Lettre aux élu.es

OBJET : Demande de mise en place de mesures pour prévenir la cyberintimidation

Madame, Monsieur,

L'Afeas, formée de près de 7 000 membres, regroupées en 200 instances locales dans 11 régions du Québec, souligne chaque année l'Opération Tendre la main, une campagne centrale de l'Afeas qui vise à mettre fin aux violences envers les femmes et les filles. Cette année, nous attirons l'attention du public et de nos élu.e.s sur le fléau de la cyberintimidation. Comme vous le savez, la violence peut prendre différentes formes, mais on oublie souvent les violences perpétrées sur Internet. En effet, avec l'augmentation de l'utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux, l'intimidation et le harcèlement en ligne prennent de l'ampleur et peuvent avoir des conséquences désastreuses, tout particulièrement sur les jeunes femmes.

Selon une enquête mondiale de Plan International Canada, 62 % des jeunes femmes canadiennes disent être la cible de messages explicites, de photos pornographiques, de traques en ligne et d'autres formes d'abus inquiétants. « Le harcèlement en ligne a des effets dévastateurs sur la capacité des filles à participer à des discussions importantes et sur leur confiance en elles pour partager leurs points de vue et leurs idées sur les plateformes de réseaux sociaux, et il crée une atmosphère de crainte et d'anxiété qui peut conduire à l'automutilation » affirme Lindsay Glassco, présidente-directrice générale de l'organisation Plan International Canada.

Comme pour les autres formes de violence, la cyberintimidation peut être difficile à déceler. Elle peut avoir des conséquences graves. Il est démontré que ce type d'attaques a comme effet, entre autres, de réduire les filles et les femmes au silence, de nuire à leur estime personnelle et à leur performance scolaire ou professionnelle, et même avoir des conséquences sur leur santé mentale et physique. Il est donc évident que cet enjeu est central au bien-être et à l'épanouissement des femmes et des filles, et qu'il ne doit pas être occulté lorsque l'on parle de violences.

Il est essentiel de travailler à l'éducation et à la sensibilisation de la population, particulièrement des jeunes, pour que les conséquences de la cyberintimidation soient mieux comprises et que cette violence cesse. Pour qu'un réel changement puisse avoir lieu, notre gouvernement doit se mobiliser autour de ce type de violence, entre autres, qui fait de réels et graves ravages, surtout chez les filles et les femmes.

À l'approche de l'Opération Tendre la main, il est crucial que cet enjeu soit mis en lumière, et que des initiatives concrètes soient mises en place pour lutter contre le cyberharcèlement. Nous vous demandons donc de bien vouloir signer cette déclaration d'engagement à lutter contre la cyberintimidation, et de le déclarer publiquement afin de sensibiliser le public et les autres élu.e.s à cet enjeu important.

Nous profitons de ce communiqué pour vous faire parvenir un ruban blanc, symbole de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous vous invitons à porter ce ruban durant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre.

En espérant que notre lettre trouvera écho dans vos efforts pour contrer la violence faite aux femmes, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Déclaration d'engagement

Je, _____ m'engage à lutter contre
(Prénom et Nom) (Poste)

la cyberintimidation, et à le déclarer publiquement afin de sensibiliser le public et les autres élu.e.s à cet enjeu important.

(Signature)

(Ville)

(Date)